

Sommaire :

- Edito et Solidarité :**
pages 2 et 3
- Travaux : les différents chantiers :**
pages 4 et 5
- Ordures ménagères et brèves municipales :**
page 6
- Communication : les outils d'information :**
page 7
- Enfance : école et centre de loisirs**
page 8
- Enfance : Temps d'Activité Périscolaire :**
page 9
- Les associations :**
pages 10 et 11
- Bloc-Notes :**
page 12

Responsable de la publication : Bernard Eyssard, Maire de Saint-Vérand. *Edité par Press Vercors sur papier recyclé.*

Contact :

Mairie de Saint-Vérand :
04 76 38 11 05
mairie.st.verand@wanadoo.fr

Bonne année 2015



Le maire et son conseil municipal vous invitent à la cérémonie des vœux vendredi 9 janvier à la salle des fêtes à partir de 19 heures.

Lucienne Rival a eu 100 ans



Samedi 13 septembre, Bernard Eyssard, maire de Saint-Vérand, accompagné des membres du CCAS et de quelques élus a rendu visite à Lucienne Rival qui a fêté son 100^e anniversaire le 17 août. Quand Bernard Eyssard lui de-

mande son secret de longévité, elle répond sans aucune hésitation « **Travailler et piocher** ».

Notre alerte centenaire qui a toujours vécu à Rolland nous parle de sa vie. Née Sarreil, elle nous dit en plaisantant qu'elle n'a jamais été baronne car l'officier d'état civil de l'époque n'a pas jugé utile d'ajouter le nom de Baron, alors que sa famille avait un nom composé...

Elle a vu son père pour la première fois à 4 ans au retour de la guerre, elle se souvient de cet homme avec une grande capote et un casque. Casque qu'elle a d'ailleurs fort gentiment confié à l'association St Vérand Hier et Aujourd'hui pour l'hommage qui a été rendu aux poilus le 11 novembre.

Comme beaucoup d'enfants de cette époque, elle a quitté l'école après son certificat d'étude pour se consacrer aux travaux de la

ferme. Ensuite, elle a épousé son voisin en 1942, avec qui elle aura 5 enfants dont des jumeaux décédés jeunes. Toute sa vie elle est restée dans son hameau de Rolland.

Elle a connu tous les progrès, l'arrivée de l'électricité, l'eau sur le plateau en 1962, la batteuse qui faisait les gerbes, le téléphone... Avant il fallait aller au moulin dit t-elle malicieusement.

Aujourd'hui, elle vit entourée de son fils Jean et de sa belle-fille. Elle prend toujours grand plaisir à se promener autour de sa maison et à échanger ses souvenirs avec les visiteurs.

A l'année prochaine pour fêter les 101 ans ! Nous viendrons voir si l'oranger offert a bien supporté le sol de Rolland...

Repas des aînés le 23 novembre



Les générations réunies



150 saint-vérannais (es) de plus de 70 printemps ont honoré l'invitation du CCAS.

Bernard Eyssard, les a accueillis et les a remerciés de leur présence en soulignant que ce moment avait une seule ambition, la convivialité. Il a présenté les élus, les nouveaux et les plus aguerris. Il a également eu une pensée pour ceux qui ne pouvaient être présents. Il a aussi félicité les

membres du CCAS pour le soin apporté à la préparation de cette journée.

Ensuite, au moment de passer à table, les élus se sont installés dans les différentes tablées afin de pouvoir échanger avec les convives. Tout était parfait : la décoration avec des couleurs vives et lumineuses, les magnifiques décorations florales préparées avec goût et le repas servi par 14 jeunes de la commune. La fin du repas a été animée par les « jeunes d'autrefois », de Rovon et par une adaptation du corbeau et du renard en patois et par quelques blagues...

Colis aux aînés



Les membres du CCAS et les élu(e)s ont porté des colis aux personnes de plus de 80 ans qui ne peuvent se déplacer et assister au repas. 54 colis remplis de douceurs ont été remis à domicile ou dans les services d'hébergement. Une attention fort sympathique au moment des fêtes.

Enquête : exprimez-vous tous!

Vous avez la parole !

Le Centre Communal d'Action Sociale de ST VERAND (CCAS) réalise une enquête sur les besoins et les attentes des habitants de la commune. Afin de recueillir votre parole, vous trouverez ci-joint un questionnaire. Nous vous remercions de répondre anonymement à cette enquête. Quels que soient votre âge et votre situation de vie, votre réponse est précieuse et importante. Elle nous permettra d'enrichir nos réflexions sur la mise en place d'actions ou l'amélioration des actions déjà existantes, en fonction de vos besoins.

En parallèle, la Commission éducation/jeunesse lance un questionnaire à destination des adolescents, pour recueillir leurs attentes. Il leur sera transmis par courrier.

Nous ne manquerons pas de vous faire part du résultat de cette enquête. Merci de bien vouloir remplir ce questionnaire avant le

30 Janvier 2015

Pour cela, vous pouvez utiliser le questionnaire joint et le déposer en mairie, ou répondre directement en ligne en vous rendant sur le site de ST VERAND : www.saint-verand.fr.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Les membres du CCAS

Edito du maire

Je vous adresse, à tous, petits et grands, mes meilleurs vœux pour cette année 2015.

Je vous souhaite avant tout une excellente santé.

Je formule pour tous un vœu de réussite dans tous vos projets individuels ou collectifs, familiaux, professionnels, sportifs, culturels, humanitaires... Qu'ils vous apportent la plénitude et des instants de bonheur.

Je souhaite une excellente année au personnel communal qui œuvre tous les jours pour que la vie à Saint-Vérand soit une vie de qualité et de quiétude.

Je souhaite une excellente année aux membres des associations qui tous les jours s'investissent pour animer la vie du village et fédérer les habitants autour de projets communs.

Je souhaite une excellente année aux élus et élues qui mobilisent leur énergie afin que des projets avancent. A ce magazine, est jointe une enquête, prêtez-y attention. Les ados ne seront pas oubliés, la commission jeunesse lance également une enquête à leur attention. Un courrier leur sera adressé dans les prochains jours.

2015 verra aussi de nouveaux contours de nos territoire. Les régions, les intercommunalités vont prendre de nouvelles lignes. Nous devons être acteurs autant que possible de ces évolutions plutôt que de les subir. Nous devons aussi apprendre à travailler avec de nouveaux acteurs, à nous positionner et à faire valoir la place de notre commune avec ses atouts.

Même si tous les voyants ne sont pas verts, restons optimistes et gardons confiance.

Bernard Eyssard

Local commercial



Les travaux d'aménagement des abords du nouveau local commercial, devant accueillir l'activité Fabienne Coiffure, ont débuté le 12 novembre 2014. Ces travaux réalisés par un groupement d'entreprises locales, Toutenvert de Chatte et Abélia de St Vérand, doivent permettre l'ouverture du salon de coiffure tout début 2015. Le montant du marché de travaux est de **91 803,60 € TTC** (soit 76 503,00 € HT).

Le clos de la Maladière

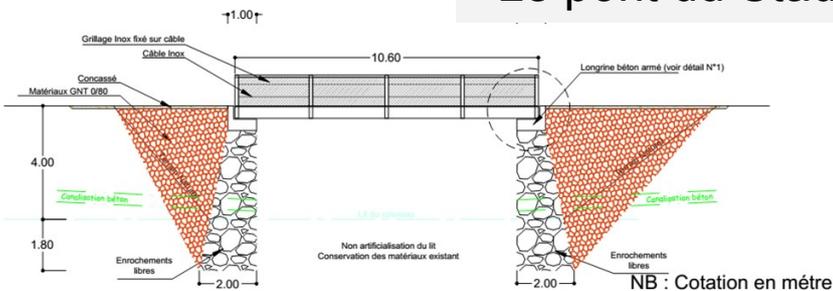


Le secteur de la Maladière est classé en zone Ub au PLU et correspond aux secteurs d'habitat autres que le cœur de village. A travers ce classement, il s'agit de densifier et diversifier la trame urbaine en autorisant des constructions nouvelles sans pour autant étendre les enveloppes urbaines des différents pôles d'urbanisation.

L'aménageur Nexity réalise un lotissement de 22 lots entièrement viabilisés 321m² à 596m² et libres de constructeur. 5 permis de construire sont délivrés

Coupe de principe A-A'
au 1/100

Le pont du Stade



Le pont du Stade est trop étroit et ne permet pas facilement le passage des véhicules et des piétons. La municipalité souhaite profiter de l'opportunité des travaux qui vont être réalisés par la commune de Saint-Sauveur lors de la réfection de sa conduite d'eau. Dans un esprit de coordination entre communes, deux canalisations seront posées en attente sous la passerelle dans des caissons isolés, l'une pour Saint-Sauveur et l'autre pour

Saint-Vérand afin de renouveler les conduites d'adduction d'eau potable passant sous le pont existant. Ainsi, il sera presque possible d'aller du village jusqu'à la RD1092 en cheminant en mode protégé.

Ces travaux pourront être engagés à compter du 1er mai 2015, pour répondre aux obligations de la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques. En effet, le service de la Police de l'Eau a donné l'autorisation de réaliser ces travaux, uniquement pendant cette période.

Vue interne du clocher



En décembre, l'armoire de commande des cloches de l'église a été remplacée suite à des problèmes électriques. En même temps, le battant de la cloche principale a été changé. Il était usé, le point de frappe de la cloche n'était pas correct et risquait de la fêler. L'ensemble de ces travaux a été réalisé par une entreprise spécialisée de Haute-Savoie pour un montant de 3700 € TTC.

Réparation de fuite



Nous avons dû réparer plusieurs grosses fuites d'eau sur nos canalisations en amiante-ciment vieillissantes. 2 fuites ont été particulièrement difficiles à réparer, les agents techniques ont dû travailler jusqu'à 2h30 du matin sous une pluie battante et froide. Une autre journée, 2 fuites sur la même conduite ont mobilisé les agents tard dans la soirée. Tout a pu être réglé rapidement grâce au professionnalisme de nos agents, et notamment celui de Florian Reboud, fontainier et responsable du réseau d'eau.



En ce début d'année 2015, la commune de St Sauveur va poursuivre le changement de sa conduite d'eau traversant notre commune. Plusieurs tronçons seront concernés : bas du village, rue du stade et début de la rue des peupliers, rue des acacias et rue des cerisiers. Nous en profiterons pour changer une partie de nos canalisations, refaire les branchements, et déplacer les compteurs d'eau de certains abonnés en limite de propriété. Tous ces travaux vont engendrer un certain nombre de désagrè-

ments pour les riverains, mais ils sont nécessaires pour assurer la bonne tenue de notre réseau d'eau, indispensable à tous. Ce chantier se déroulera de janvier à avril pour un montant approximatif de 67000 €. Les riverains ont été conviés à une réunion d'information le 18 décembre.



Subventions du Conseil Général attribuées au dernier trimestre:

Grosses réparations de voirie : 22 500 € pour des travaux d'un montant de 105 250 €,
Création de la passerelle piétonne sur la Cumane : 21 950 € pour des travaux d'un montant de 56 400 €,
Aménagement du village : 51 750 € pour des travaux d'un montant de 207 000 €

Ordures ménagères, la fin du badge



Le 16 octobre dernier, le Comité syndical du Sictom Sud Grésivaudan a décidé de supprimer le badge permettant de déposer les sacs fermés d'ordures ménagères résiduelles. Mesure qui est effective depuis le 1^{er} janvier.

C'est donc au terme d'un débat ouvert et serein, animé par Bernard Eyssard, président du Sictom et maire de Saint-Vérand que la décision a été prise à une très nette majorité des délégués : 57 pour, 28 contre et 1 abstention.

Ce choix clair ne remet en cause, ni la nécessité de poursuivre et amplifier l'effort de réduction des déchets, ni le principe de la redevance qui reste en vigueur. Au contraire, cette décision a été prise dans le seul objectif de faciliter l'accès aux conteneurs d'ordures ménagères résiduelles après une période d'expérimentation sur quelques points d'apport volontaire. Là où ce dispositif a été testé, il a été constaté une diminution des dépôts sauvages, une stabilité des volumes d'ordures ménagères déposées et le maintien de la qualité globale du tri.

Ainsi, en mettant les moloks en accès libre, les élus répondent à une attente des habitants. Cette simplification fait appel à la responsabilité citoyenne. Il faut poursuivre et amplifier le tri de nos déchets pour en réduire les volumes et maîtriser les coûts de traitement payés à travers la redevance.

Car si depuis quelques années, nous avons appris à trier nos déchets pour séparer les matières recyclables comme le verre, le papier, les cartons, les métaux, les plastiques, valoriser en compost les fermentescibles et à utiliser la déchèterie pour les déchets encombrants, dangereux ou de jardin, un effort reste à faire pour réduire significativement la part des déchets non recyclables ou valorisables dont le coût de collecte et d'élimination est très lourd pour la collectivité donc pour vous, usagers !

Il s'agit donc d'amplifier les très bons résultats enregistrés ces dernières années en matière de tri, grâce aux efforts de chacun qui en cinq ans, ont permis de multiplier par 4 le tonnage des emballages recyclés. On ne s'arrête en si bon chemin, on continue !

Brèves



La signalétique viaire a été achevée en décembre. Afin de se repérer plus facilement sur la commune, 2 cartes seront installées sur le parvis dans le centre du village et près du parking du stade. Avec le prochain bulletin municipal, une carte de la commune vous sera offerte. Nous pouvons tous remercier Pierre Feugier qui a assuré le bon déroulement de ce chantier jusqu'à son terme.



Une nouvelle auto laveuse est en service à la salle des fêtes, 5 200 euros TTC ont été investis pour renouveler ce matériel utilisé par les agents de la commune. Divers travaux ont été effectués en régie par nos agents : pose d'un carrelage au bar du local du foot, aménagement d'une paroi vitrée à la mairie, réfection d'un drain sur la voirie aux Terres Blanches, taille de haies, curage de fossés...

*DIS POUR LA CABANE
AU FOND DU JARDIN,
ON VA PAYER ????*

Un abri de jardin est une petite construction destinée à protéger des intempéries le matériel de jardinage, outils... Il peut être démontable ou non, avec ou sans fondations. Lors du conseil municipal du 24 novembre 2014, il a été décidé **d'exonérer de la taxe d'aménagement**, les abris de jardin soumis à **déclaration préalable**. Cette exonération concerne **seulement la part communale**.



Jusqu'à présent, nos moyens de communication étaient les suivants :

- * **L'affichage public,**
- * **Les rencontres physiques entre habitants et élus,**
- * **La parution d'articles dans les journaux locaux et régionaux,**
- * **La rédaction trimestrielle avec distribution gratuite du bulletin municipal,**



- **Le site internet communal (<http://www.saint-verand.fr>).**



Si ces moyens sont nécessaires, il apparaît bien qu'ils ne sont pas toujours suffisants, car :

Nos occupations ne nous laissent pas toujours le temps de rencontrer l'équipe municipale,

Nous n'achetons pas toujours les journaux,

Nous aimons recevoir le bulletin municipal, mais son rythme de parution ne permet pas d'avoir les informations urgentes,

Nous n'avons pas tous la possibilité de nous connecter pour surfer sur le site web communal, souvent car non équipés, ou non familiarisés avec les outils informatiques.

Et malgré cela, nous voulons naturellement tout savoir sur la vie de notre commune !

Il est, d'autre part, indéniable que l'évolution des nouvelles technologies peut nous permettre de bénéficier de plus en plus rapidement des informations, importantes ou non. Nous aurions pu, comme par le passé, recruter un « Crieur de rues », armé de son tambour, mais nous avons fait le choix de l'efficacité et de l'économie budgétaire plutôt que de la nostalgie et du charme.

C'est ainsi que, depuis le 4 décembre, la municipalité a installé un nouvel outil de communication, au centre du village, sur le parvis de la mairie :

Un panneau électronique pour l'émission visuelle des informations communales.

Cet outil, acheté **13 820 € HT**, se veut être un complément, pour la communication d'informations urgentes concernant, entre autres, les coupures d'électricité et d'eau, les alertes météo, les travaux sur la voirie, la vie scolaire et municipale, mais également les manifestations organisées par les associations communales, sportives, récréatives ou culturelles.

Avec cette communication avant tout visuelle, l'information sera, n'en doutons pas, propagée par le biais du bouche à oreille et des « Crieurs de rues » que nous sommes, plus ou moins naturellement, tous.



Par ailleurs, notre site web communal (<http://www.saint-verand.fr>) est très jeune et incomplet, mais il contient déjà bon nombre d'informations utiles à toute la population Saint-Véranaise. Pensez à l'ajouter à vos favoris, car il sera progressivement enrichi afin d'être le plus complet possible. Notre désir est qu'il vous soit, surtout, très pratique et agréable à consulter.

La meilleure des communications débutant d'abord par l'écoute des autres avant de s'exprimer soi-même, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions constructives, lesquelles nous seront précieuses dans nos réflexions sur d'autres moyens de vous informer.

L'Acca organise un safari pêche dans la Cumane, le comité des fêtes vous présente miss Tassor et encore...euh je me suis trompé....



Les enfants à la piscine



Ce premier trimestre, les classes de grande section et de cours préparatoire sont allées à la piscine tous les lundis après-midi pendant 11 semaines.

La première séance a été consacrée à la mise en place des



groupes de niveaux : 4 groupes (1 vert moins, 1 vert plus, 1 bleu moins et 1 bleu plus).

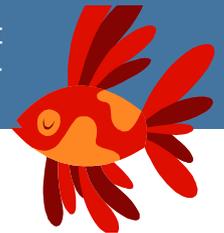
Ensuite 10 séances se sont organisées par groupe de 2 afin de permettre aux petits poissons de devenir grands !

A chaque séance, les accompagnateurs devaient faire un retour écrit afin d'apporter des améliorations sur le déroulé des séances suivantes ou pour permettre à un élève de changer de groupe en fonction de son niveau. Toutes les 2 séances, le module changeait afin d'offrir aux élèves une progression dans le « savoir nager ».

Pour encadrer cette activité, nous avons eu besoin de 8 adultes en plus des enseignants. Merci donc



à **Florence, Farrah, Delphine, Elodie, Christine, Sophie, Bernard, Kader, Philippe et Nadine**. Leur modestie m'interdit de dévoiler leur totale identité mais qu'ils soient ici remerciés pour leur disponibilité, leur patience et leur bonne humeur !



Zébulon a encore frappé !



Havre de paix et synonyme de bonheur pour les enfants esseulés pendant les vacances scolaires, l'ALSH ZEBULON a frôlé l'exploit avec un taux de fréquentation inégalé de 99%, soit une

centaine d'enfants différents accueillis sur la première semaine des vacances de la Toussaint. Il faut dire qu'une fois de plus, l'équipe avait concocté un programme des plus allé-

chants autour de la découverte des métiers : les caractéristiques des métiers de menuisier, de maraîcher ou bien même d'apiculteur n'ont plus de secrets aujourd'hui pour les enfants, de même d'ailleurs que la fabrication du pain. Les visites se succédaient de jour en jour, toutes aussi fructueuses les unes que les autres. Beaucoup de rires et de connivences pour une semaine inoubliable que venaient compléter la traditionnelle journée « poney » et l'incontournable BOUM. On peut dire qu'il y en a eu pour tous les goûts et toutes les saveurs !

Le succès de la structure dépasse largement aujourd'hui les limites de Saint-Vérand puisque accueillant dans ses rangs de plus en plus d'enfants des villages avoisinants. Un succès dont l'équipe toute entière peut être fière quand il s'agit de faire plaisir aux enfants !

Hommage aux animateurs de TAP

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont organisés lors de la pause méridienne :

De 11 heures 30 à 12 heures 30 pour les CE1, CE2, CM1 et CM2,
De 12 heures 30 à 13 heures 30 pour les grandes sections de maternelles et les CP.

Les activités s'étendent sur 9 semaines (4 sessions sur l'année scolaires) et sont encadrées par les personnels de l'Accueil de loisirs, les ATSEM, le personnel

communal, des bénévoles (tricot / couture) et des professionnels extérieurs (chorale, théâtre).

Pour la 1^{ère} session, les activités proposées étaient : chorale, jeux de construction, tricot, mosaïque, peinture sur verre, ateliers créatifs, handball, athlétisme, touch rugby, football, temps calme.

Pour la 2^{ème} session, les enfants ont choisi entre : théâtre, jeux de société, création de mobiles

géants, fabrication de nichoirs, couture/tricot, ateliers créatifs 'Noël', badminton, gymnastique, king-ball, hockey, danses en ligne, temps calme.

Pour les GS/CP, les enfants participent à un projet de spectacle de fin d'année (danses, chants, saynètes, création de décors)



L'équipe d'animation (de gauche à droite) : Emilie Second (jeu de société, mobile géant), Chrystelle Chardon (atelier créatif Noël), Sylvie Vasallo (s'occupe de la sieste des petits pendant cette session), Geoffrey Lannoy (badminton, hockey, mobiles géants), Jeanine Vergara (danses en ligne, mobiles géants), Françoise Damier (gym, king ball, cirque, relais), Fabienne Blum et Evelyne Rimediotti (préparation du spectacle GS/CP) Romain Arnaud en photo avec les bénévoles (badminton, fabrication de nichoirs)



Des bénévoles de la commune interviennent sur les activités de tricot, crochet et couture :
Mesdames Gisèle Valente Dina Belo, Muriel Sergent, Gisèle Teston (de gauche à droite)

Une maille à l'endroit, une maille à l'envers...attention ne fais pas de trou !



Du côté de St-Vérand Hier et Aujourd'hui

Pour l'association Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui l'année 2014 aura été celle du succès public de manifestations qui auront en outre marqué son ouverture à des thématiques et des pratiques nouvelles. La plus signifiante étant l'exposition proposée en hommage aux soldats du village impliqués dans la grande guerre de 1914. Exposition précédée d'une participation à la commémoration du 11 novembre.

Les Journées du Patrimoine ont donné lieu, outre à une présentation in situ du château de Quincivet et de son histoire, à une passionnante redécouverte écologique de la rivière Cumane.

La Résistance dans le Vercors a fait l'objet d'une conférence per-

mettant d'évoquer l'écrivain Jean Prévost, figure marquante de cette tragique période. Autant d'occasions saisies par les membres de l'association, pour tisser des liens avec le service culturel de la Ville de Saint-Marcellin (autour de la Cumane), le Souvenir français et les autorités chargées de l'organisation des cérémonies officielles (pour la commémoration du 11 novembre), sans négliger le permanent partenariat avec la Municipalité de Saint-Vérand. Une conférence passionnante sur un décryptage historique des bulletins paroissiaux, la publication d'un livret consacré aux écrits d'André Martinais, la préparation d'une publication consacrée à l'histoire des toponymes de la Commune

et d'un livret sur la Sourcellerie à Saint-Vérand complètent le bilan.

Lequel bilan et les projets pour l'année à venir seront débattus au cours de la prochaine **Assemblée Générale de l'association, le samedi 7 février 2015, à 14 heures à la maison communale de Saint-Vérand, salle Paul Berret.**

A l'issue des travaux, vers 16 heures 30, deux films sur Saint-Vérand (construction du Foyer en 1939, inauguration de Notre-Dame des Champs en 1954) seront présentés



Journée du patrimoine : le public au château de Quincivet

Conférence sur Jean Moulin, le public



Hommage aux poilus



Michel Jolland face au public



Du côté du sou des écoles, une nouvelle équipe



28 février, passez commande...



Le Super Loto du Sou des écoles aura lieu le samedi **31 Janvier 2015** début des parties à **19h30** à la salle des fêtes. La quine est bonne ? Venez le vérifier en participant au super loto du Sou ! Nombreux lots pour tous les goûts : une tireuse à bière, un aspirateur robot, une mijoteuse Cookéo, une table multi-jeux, un appareil photo numérique, un GPS, un week-end pour 2, une barre de son (Philips) des bons d'achats, de nombreux jeux pour les enfants et encore bien d'autres

Une buvette et des petites collations (sandwichs, cakes, gâteaux, etc...) seront là pour vous accompagner toute la soirée.

Nous rappelons que cette soirée est au bénéfice des enfants de l'école et que grâce à elle, ils pourront faire de nombreuses sorties.

La nouvelle équipe : Etienne Poymirou (président), Angélique Bernard (secrétaire), Isabelle Bressot (trésorière), Fabienne Joly, Delphine Rimet-Meille, Céline Véhier, Pauline Veyret, Martin Digard, Sébastien Gagelin, Benoît Charle, José Alves Da Cruz, Chloé Marchand, Sandrine Charneil, Aurélie Lambertson, Karin Martin, Elodie Faurie, André Hautcoeur, Gaëlle Rauscher, Maryline Bonneton.

Du côté de la gym, des joyeux dauphinois et de l'AS versau...



Nous sommes 30 à nous retrouver tous les lundis soirs à 20 heures à la salle des fêtes. Les cours, dispensés par Michèle Croizat, sont adaptés à chacune et c'est dans la bonne humeur que nous effectuons nos mouvements. Venez nous rejoindre. Nous vous accueillerons avec plaisir. Le premier cours vous est offert, pour vous faire une idée. Nous vous attendons

Club dynamique, avec après midi convivial, goûters à thèmes délicieux et variés, sorties, jeux divers : cartes "coincnes, tarots, etc.", jeux de société : "rummikub", "scrabble", pétanque. Vous voulez rompre votre solitude, passer un après midi agréable à jouer ou bavarder, venez rejoindre le club des Joyeux Dauphinois les 2ème et 4ème mercredi de chaque mois.

C'est autour de jeux en bois mis à disposition par la ludothèque que 50 jeunes licenciés de l'école de foot se sont réunis. Après quelques contes présentés par la douce Mère Noël, ce fut l'heure de la distribution du goûter par le père Noël, arrosé d'un bon chocolat chaud généreusement offert par le bar la Terrasse. Ensuite, place au spectacle avec un petit voyage au cinéma le Méliès.

Mairie :

Lundi et jeudi de 13 h 30 à 17 h.
Mardi, Mercredi et Vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17h.

Samedi : 8 h 30 à 12 h.

04 76 38 11 05

M. le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

04 76 64 06 46

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 13 h à 16 h 15, Mercredi et Samedi : 8 h 30 à 11 h 45.

Hôpital de Saint-Marcellin :
Centre de consultation non programmée : accueil médicalisé de proximité 04 76 64 90 90 du lundi au samedi* de 8 heures 30 à 18 heures 30.

Professionnels de santé à Saint-Vérand :

Médecin :

- Docteur Laurent Journet

Le Village

04 76 64 00 01

Infirmières :

- Carole Fillit

06 78 55 36 85

- Sonia Zeghdane

06 95 50 63 92

Permanences de la Caisse d'Allocations Familiales le lundi et le mardi de 9 heures à 12 heures 30 et de 13 heures à 16 heures 30 sans rendez-vous à la Maison de l'Economie à Saint-Marcellin.

Permanences de la CARSAT (dossiers retraite) Le mardi avec ou sans rendez-vous de 9 heures à 12 heures, le mardi après-midi et le vendredi toute la journée à l'espace Saint-Laurent à Saint-Marcellin sur rendez-vous au 3960.

Déchetterie : Route de la croix de Maye – Saint-Sauveur du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures. Le samedi de 9 à 18 h.

Naissances :

- Léa Brun née le 06 février 2014
- Natéo Galindo né le 08 septembre 2014
- Norah Coronel née le 20 novembre 2014

Mariage :

- Abdelkader Chibani et Atafia Bengueddach le 27 septembre 2014

Décès :

- Andrée Dufour veuve Pinat le 25 octobre 2014
- Noël Delaye le 21 novembre 2014



Les élections pour élire les **conseillers départementaux** (ex conseillers généraux) auront lieu le 22 et le 29 mars 2015 en cas de 2^e tour.

A vos agendas :

- **9 janvier à partir de 19 heures**, salle des fêtes, : vœux de la municipalité,
- **10 janvier à 20 heures** : mondée
- **11 janvier** : matinée boudin de l'AS versau
- **31 janvier** : loto du sou des écoles, début des parties à **19 heures 30**
- **7 février 2015** : assemblée générale de St-Vérand Hier et Aujourd'hui à 14 heures salle Paul Berret. A l'issue des travaux, vers 16 heures 30, 2 films (construction du Foyer, inauguration de Notre-Dame des Champs) seront présentés.
- **8 février** : **matinée** boudin de l'ACCA
- **20 février à 20 heures** : le comité des fêtes convie à la mairie toutes les associations pour la préparation de la vogue
- **28 février de 8 heures 30 à 12 heures** vente de brioches par le sou des écoles (locaux Zébulon)
- 7 mars** : **Soirée** dansante alsacienne organisée par le Comité des fêtes
- **15 mars** : Vide grenier de l'AS Versau
- **21 mars** : Soirée Dance country
- **22 mars** : Stage Dance country
- **29 mars** : Rondes des rameaux



Les conscrits des classes 65 et 66 se sont « retrouvés » depuis plusieurs années et organisent régulièrement des sorties et des petits voyages. Cette année ils sont allés visiter Guédelon, en Bourgogne, château en cours de reconstruction selon des techniques des siècles passés ! Ils ont déjà plusieurs voyages à leur actif et sans doute plein d'idées pour les années à venir.

Un bon exemple pour retrouver ses 20 ans !

Responsable de la publication : Bernard Eyssard, Maire de Saint-Vérand. **Mise en page et relecture :** membres de la commission communication. Edité par Press Vercors sur papier recyclé.
Contact : Mairie de Saint-Vérand Tél. 04 76 38 11 05
mairie.st.verand@wanadoo.fr
www.saint-verand.fr